

Nous sommes un comité représentant des festivals utilisateurs du Cinéma ONF préoccupés par l'impact majeur que la fermeture de cette salle a sur nos propres événements et sur la vitalité culturelle du Quartier des spectacles. Nous pensons que le 7<sup>e</sup> art a joué et joue encore un rôle essentiel dans le Quartier des spectacles, notamment dans le pôle Quartier latin, et nous pensons que le PPU devrait mieux refléter cette réalité.

En effet, la lecture du projet de PPU pour le pôle Quartier latin nous a laissé l'impression que la place du cinéma comme moteur culturel n'y est pas estimée à sa juste valeur. Le document qui vante, souvent à raison, mais non sans une bonne dose d'auto-complaisance, les réussites culturelles du secteur, ne souligne pas la part considérable que les événements cinématographiques ont joué dans l'émergence du Quartier des spectacles et dans son dynamisme actuel. Et si on mentionne bien, dans la version longue, la grappe d'institutions du carrefour Saint-Denis/Maisonnette avec la Cinémathèque québécoise, l'INIS, la salle ONF et le Cinéplex Odéon qui s'y côtoient, on omet de reprendre cet item dans la version succincte. Ceci nous questionne sur la place réelle accordée au cinéma, à ses manifestations et à ses institutions dans la réflexion qui a mené à la rédaction du document.

Nous voulons précisément par ce mémoire rappeler l'importance des événements culturels en général, et plus particulièrement cinématographiques en ce qui nous concerne, dans la zone visée par le PPU, et aussi exprimer notre volonté de participer à l'effort de concertation qui amène les différents acteurs à s'unir pour assurer un meilleur développement à ce quartier dont nous sommes pleinement partie prenante.

Une compilation sommaire nous apprend que les six festivals ici regroupés occupent 38 jours par années le cinéma ONF, 35 jours par année la Cinémathèque québécoise, et 20 jours par année le Cinéplex Odéon pour un total de 480 séances et 35 970 spectateurs. Bien sûr, nous ne tenons compte ici que du carrefour cinéma dans le pôle Quartier latin. En

élargissant notre point de vue pour englober le périmètre de tout le Quartier des spectacles, comme plusieurs pages du PPU proposé nous y invitent, il nous faudrait alors aussi parler du Cinéma Impérial, institution montréalaise majeure (819 sièges) où le FFM, les RVCQ et le FNC tiennent de nombreuses séances; du Théâtre Maisonneuve où Fantasia aura organisé des projections-concerts mémorables et où le FFM présente les films de sa sélection officielle; des projections extérieures sur la place des Festivals; du Monument national, de la Maison Théâtre et de l'auditorium de la Grande Bibliothèque, équipements aussi utilisés par les festivals de cinéma. Et nous n'avons pas compilé les publics des nombreuses manifestations parallèles auxquelles les festivals de cinéma donnent lieu : ateliers, conférences, débats, partys, installations, etc. qui attirent aussi des milliers de personnes.

Dans la version du PPU soumise à la consultation publique, on nous dit que la réflexion autour du pôle Quartier latin fournira l'occasion de porter une réflexion attentive aux salles de spectacles et à leur développement.

Ainsi y lit-on : « les propriétaires et gestionnaires des salles du Quartier des spectacles doivent relever plusieurs défis, tels le déplacement de l'activité, le vieillissement de la population et les changements démographiques que connaît Montréal, les nouvelles habitudes de consommation culturelle des jeunes, l'accroissement de l'offre gratuite sur les places publiques ainsi que les difficultés d'accès au centre-ville en raison des nombreux travaux d'infrastructures et de certaines problématiques en matière de transport public et de stationnement »

Cette assertion amène deux remarques : le premier est que le PPU semble exclure les salles de projection de son propos alors même que les « défis » qu'on énumère les touchent aussi bien. La deuxième est que semblent tout aussi oubliés les festivals, et plus encore les événements

cinématographiques dont les activités se déroulent presque toutes en salle. Ces manifestations sont aussi frappées par les mêmes difficultés et doivent elles aussi se démener pour trouver des solutions. Il nous apparaît ici nécessaire d'affirmer que le PPU doit impérativement intégrer cette dimension dans ses propos et perspectives.

Les festivals en plus d'animer le secteur, d'y déployer leurs activités, d'y amener leurs clientèles, de faire la promotion du Quartier des spectacles tant au niveau régional qu'international, avec des ressources financières raréfiées, se retrouvent souvent en bout de ligne à devoir assumer les frais de location qui leur sont imposés unilatéralement par les gestionnaires de salles qui trouvent là une source de revenu assurée, puisque ce sont les festivals qui prennent tous les risques : peu importe le résultat de la billetterie, le propriétaire de la salle, lui, aura trouvé son profit. Idem pour les locateurs d'équipements. Cette situation fragilise les manifestations culturelles qui sont un maillon essentiel de l'écologie culturelle et cinématographique de la métropole québécoise.

Dans le discours qu'on croit deviner en filigrane de ce PPU, qu'on nous pardonne cette extrapolation un peu extrême, on dirait parfois que les festivals sont vus comme des animaux utiles : boucs émissaires des difficultés des salles à cause des activités gratuites qu'ils offrent au public, d'une part et, de l'autre, vaches à lait qu'il faut pressuriser encore davantage (signe de ce parti-pris : on retrouve p.42 et p. 43 une liste des lieux de diffusion ainsi qu'une carte de leur localisation, alors qu'aucune nomenclature des événements n'est proposée au lecteur).

Nous, festivals cosignataires, adhérons certainement à la proposition voulant qu'on cherche à établir une harmonisation de l'offre culturelle du Quartier des spectacles « par l'entremise d'une alliance des propriétaires de salles et des promoteurs d'événements culturels au sein du Partenariat du Quartier des spectacles. »

Cependant, nous réclamons que nos événements soient considérés comme de véritables partenaires et qu'ils soient conviés à la réflexion commune. Car, considérant la valeur qu'a prise la dimension cinématographique dans la réalité du Quartier des spectacles, il va de soi que les salles et les manifestations du cinéma devront également être incluses dans le processus.

Nous demandons donc que le PPU dans sa version finale tienne compte de la dynamique propre des festivals et de l'importance des activités de cinéma dans la vie culturelle et économique du quartier. Ainsi, au point 4.6 (collaboration entre les propriétaires de salles et promoteurs d'événements), on devrait préciser que le réseau dont il est question regroupe tous les gestionnaires de salle, qu'elles soient publiques ou privées, quel que soit le genre de spectacle qu'on y présente (incluant donc les spectacles cinématographiques itou). Nous demandons également que l'objectif visé ne se limite pas à « la consolidation et le développement des salles privées », ce à quoi nous acquiesçons, mais qu'il comporte aussi dans sa visée l'accessibilité aux installations du quartier à des coûts abordables pour les festivals qui y ont des opérations et la conclusion d'ententes pour un partage équitable du risque et des revenus entre les festivals et les salles de spectacles.

Enfin au 4.6 1 a, la proposition selon laquelle « l'offre unique au Quartier latin en matière de cinéma doit être maintenue, en concertation avec les propriétaires et les paliers gouvernementaux concernés » apparaît comme un vœux pieux quand on voit l'impuissance résignée des intervenants face à la fermeture du cinéma ONF.

Encore une fois, il semble qu'un manque de perspective sur le 7<sup>e</sup> art et ses retombées réelles ait pour effet d'occulter l'effet déstructurant de cette

perte d'un espace culturel sur les festivals, sur la vie culturelle du quartier et, ultimement, sur la vitalité de Montréal comme métropole culturelle. Où trouvera-t-on désormais une salle de ce format convivial, avec cette variété de formats de projection utilisables (qui vont de la vidéo haute-définition au film 16mm en passant par le 35mm et la betacam) qui soit accessible à un coût abordable? Déjà que pour des événements généralistes bien établis comme le FNC ou les Rendez-vous du cinéma québécois, cette fermeture occasionne des maux de tête, on peut facilement imaginer ce que cela peut signifier pour les festivals de niche, comme les a nommés Marc André Lussier dans un papier où il en affirme l'absolu nécessité (La Presse, cahier Arts et spectacles, samedi le 3 novembre 2012).

Car c'est là que le bât blesse le plus : les festivals offrent au public cinéophile des films qui souvent ne trouveront pas de distributeurs car ils sont trop « risqués » et le goût du risque est une qualité qui se fait bien rare de nos jours. Les programmations des quelques 30 événements cinématographiques qui profitaient de la salle de l'ONF et des installations optimales qu'on y trouve (et qui s'y trouveront encore jusqu'en janvier prochain, soulignons-le en passant), représentent une diversité cinématographique et une ouverture sur le monde qu'une métropole culturelle telle que Montréal, ne peut se permettre de perdre. On parle ici de cinéma émergent mais pas seulement : les festivals sont souvent les seuls à présenter maintes œuvres majeures, reconnues à travers le monde, qui ne trouvent plus au Québec de maison de distribution, dans un contexte d'exploitation commerciale de plus en plus inféodé aux majors américains. C'est donc la diversité de l'offre culturelle cinématographique qui est plombée par la fin des opérations de la salle ONF. Cette perte, si elle devait se prolonger, handicaperait lourdement la réalisation des objectifs de développement énoncés dans le document de consultation.

Faut-il rappeler ici les conséquences dramatiques que la fermeture des salles de projection de l'Ex-Centris a engendrées sur la distribution de films et la difficulté qu'a aujourd'hui ce lieu de diffusion à reprendre son souffle après s'être éloigné momentanément de sa vocation?

Donc, il faut que le PPU soit plus affirmatif et incite les décideurs à être proactifs plutôt que de porter platement le deuil.

Nous recommandons donc la formulation suivante :

Il est impératif qu'une salle de cinéma de haut niveau technique, pouvant accueillir une large variété de formats de projection, offrant de 120 à 200 places, dédiée aux cinémas qui trouvent plus difficilement leur place dans les circuits commerciaux et offrant un rapport qualité/prix avantageux pour les événements cinématographiques, soit maintenue en opération dans le Quartier des spectacles pour assurer la pleine diversité de l'offre cinématographique et pour y asseoir la vocation de cinéma du pôle Quartier latin.

Bref, c'est un cri du cœur que nous lançons. Les festivals de cinéma sont des acteurs et des partenaires importants du développement du Quartier des spectacles et demandent à être considérés comme tels. Le 7<sup>e</sup> art est un apport essentiel à la dynamique culturelle du quartier et fait partie de sa personnalité. Donc acte. Protéger les acquis et lui donner de nouveaux moyens de rayonner sont des tâches auxquelles il faut s'atteler sans tarder.

Dominique Dugas, les Rendez-vous du cinéma québécois

Nicolas Girard Deltruc, Festival du nouveau cinéma

André Vaillancourt, Festival international des films sur l'art

Pierre Corbeil, Festimania

Roxanne Sayegh, Rencontres internationales du documentaire de Montréal

André Dudemaine, Présence autochtone

Sékolène Roederer, Québec Cinéma